

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : SIRTOM D'APT (M57) (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25840251000022

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PERTUIS

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : SIRTOM DE LA REGION D'APT (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
<b>B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette</b> 084-258402510-20230221-C23-003-DE	47
<b>B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux</b> Date de réception préfecture : 03/03/2023	51
<b>B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours</b>	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
<b>B7.3 - Etat des emprunts garantis</b>	<b>54</b>
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	55
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
<b>B9 - Etat du personnel</b>	<b>56</b>
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
<b>D3 - Décisions en matière de taux</b>	<b>63</b>
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	64

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>		<b>Valeurs</b>
Population totale		

<b>Informations fiscales (N-2)</b>		<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.  
Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE

Date de télétransmission : 03/03/2023

Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>			I
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>			<b>C1</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	9 397 984,57	8 813 069,22	0,00	A1 -584 915,35
<b>Investissement</b>	1 103 846,83	708 500,29	(3)	A2 -395 346,54
<b>Fonctionnement</b>	8 294 137,74	8 104 568,93	(4)	A3 -189 568,81

<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	0,00	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	0,00	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	0,00	B3 0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	-584 915,35
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-395 346,54
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	-189 568,81

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(III)</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(IV)</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>			<b>II</b>
			<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 278 000,00	1 728 375,65
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 549 624,35
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	2 278 000,00	2 278 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 030 500,00	8 035 943,17
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 994 556,83
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	10 030 500,00	10 030 500,00
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>12 308 500,00</b>	<b>12 308 500,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>II</b>
	<b>B1</b>

<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>		<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>II</b>
	<b>B2</b>

<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>		<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>II</b>
						<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 839 296,00	0,00	1 951 000,00	1 951 000,00	1 951 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	450 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 289 296,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 008 000,00</b>	<b>2 008 000,00</b>	<b>2 008 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 469 296,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 469 296,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>2 278 000,00</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>II</b>
						<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	496 000,00	0,00	323 000,00	323 000,00	323 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>496 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>623 000,00</b>	<b>623 000,00</b>	<b>623 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 929,21	0,00	178 375,65	178 375,65	178 375,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>79 929,21</b>	<b>0,00</b>	<b>178 375,65</b>	<b>178 375,65</b>	<b>178 375,65</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>575 929,21</b>	<b>0,00</b>	<b>801 375,65</b>	<b>801 375,65</b>	<b>801 375,65</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	500 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	450 000,00		527 000,00	527 000,00	527 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>950 000,00</b>				

<b>TOTAL</b>	<b>1 525 929,21</b>	<b>0,00</b>	<b>1 728 375,65</b>	<b>1 728 375,65</b>	<b>1 728 375,65</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					<b>549 624,35</b>
=					
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>2 278 000,00</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>927 000,00</b>
--	--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) 084 259 000,00 dont 084 259 000,00 de la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Selon le tableau des prévisions budgétaires, le solde de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 040 500,00	0,00	5 498 800,00	5 498 800,00	5 498 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 855 190,00	0,00	2 955 500,00	2 955 500,00	2 955 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	52 653,00	0,00	66 200,00	66 200,00	66 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>7 948 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 520 500,00</b>	<b>8 520 500,00</b>	<b>8 520 500,00</b>
66	Charges financières	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	750 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>8 741 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 103 500,00</b>	<b>9 103 500,00</b>	<b>9 103 500,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	500 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	450 000,00		527 000,00	527 000,00	527 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>950 000,00</b>		<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>9 691 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 030 500,00</b>	<b>10 030 500,00</b>	<b>10 030 500,00</b>
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 030 500,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$ .

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture  
 084-258402510-20230221-C23-003-DE  
 Date de télétransmission : 03/03/2023  
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>						<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	95 699,36	0,00	52 146,17	52 146,17	52 146,17
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	354 000,00	0,00	523 000,00	523 000,00	523 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	7 057 518,00	0,00	7 449 547,00	7 449 547,00	7 449 547,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	11 250,00	11 250,00	11 250,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>7 507 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>7 507 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>7 507 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>1 994 556,83</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 030 500,00</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>927 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF 023 + DF 042 - RF 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>			<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	180 000,00	0,00	180 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	1 918 000,00		1 918 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	90 000,00	0,00	90 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	90 000,00	0,00	90 000,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 278 000,00</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	5 498 800,00		5 498 800,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 955 500,00		2 955 500,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	66 200,00	0,00	66 200,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	23 000,00	0,00	23 000,00
67 Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	550 000,00	527 000,00	1 077 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		400 000,00	400 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>9 103 500,00</b>	<b>927 000,00</b>	<b>10 030 500,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 030 500,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Date de télétransmission : 03/03/2023

(3) Date de télétransmission : 03/03/2023

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	178 375,65	0,00	178 375,65
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	323 000,00	0,00	323 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		527 000,00	527 000,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		400 000,00	400 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>801 375,65</b>	<b>927 000,00</b>	<b>1 728 375,65</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>549 624,35</b>
--	-------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 278 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges (8)	52 146,17		52 146,17
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	523 000,00		523 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	7 449 547,00		7 449 547,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	11 250,00	0,00	11 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>8 035 943,17</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>

+

Accusé de réception en préfecture 004-250102510-20230224-C22-003-DE Date de télétransmission : 03/03/2023 Date de réception préfecture : 03/03/2023	<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>1 994 556,83</b>
--	---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 030 500,00</b>
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>2 469 296,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 239 296,00	0,00	0,00	1 918 000,00	1 918 000,00	0,00	1 918 000,00	1 918 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 289 296,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 008 000,00</b>	<b>2 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 008 000,00</b>	<b>2 008 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 469 296,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

2 278 000,00

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
(1) Voir note 1 de l'annexe au titre des dépenses d'investissement.  
Date de transmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

## SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 525 929,21</b>	<b>0,00</b>	<b>1 728 375,65</b>	<b>1 728 375,65</b>	<b>1 728 375,65</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	496 000,00	0,00	323 000,00	323 000,00	323 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>496 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>623 000,00</b>	<b>623 000,00</b>	<b>623 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 929,21	0,00	178 375,65	178 375,65	178 375,65
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>79 929,21</b>	<b>0,00</b>	<b>178 375,65</b>	<b>178 375,65</b>	<b>178 375,65</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>575 929,21</b>	<b>0,00</b>	<b>801 375,65</b>	<b>801 375,65</b>	<b>801 375,65</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	500 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	450 000,00		527 000,00	527 000,00	527 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>950 000,00</b>		<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	549 624,35
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	2 278 000,00
--	--------------

Accuse de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

(1) Voir note de présentation du budget

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>								<b>III</b>
								<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 469 296,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	50 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 239 296,00	0,00	0,00	1 918 000,00	1 918 000,00	0,00	1 918 000,00	1 918 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 289 296,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 008 000,00</b>	<b>2 008 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 008 000,00</b>	<b>2 008 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
1641	Emprunts en euros	180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>
45	Opérations pour compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Accusé de réception (5) préfecture								
<b>Total des dépenses réalisées</b>		<b>2 469 296,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 278 000,00</b>	<b>2 278 000,00</b>
Date de réception préfecture : 03/03/2023									

SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>							<b>III</b>
							<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
90302	ATELIER - GARAGE		370 128,05	0,00	114 500,00	114 500,00	0,00	114 500,00
90303	COLLECTE ORDURES MENAGERES		1 817 473,71	0,00	1 393 000,00	1 393 000,00	0,00	1 393 000,00
90304	DECHETTERIES (Apt-Coustellet-Sault-Viens)		370 582,33	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00
90307	ISDI (CENTRE DE STOCKAGE DES DECHETS INERTES) CET SITE SALIGNAN APT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90311	COLLECTE SELECTIVE		1 134,81	0,00	72 500,00	72 500,00	0,00	72 500,00
90313	STATION DE TRANSFERT DES DECHETS		65 485,44	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00
90316			37 215,33	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>2 662 019,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 918 000,00</b>	<b>1 918 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 918 000,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>					<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90302**  
**LIBELLE : ATELIER - GARAGE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>370 128,05</b>	<b>a</b>	<b>114 500,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>68 842,10</b>	<b>0,00</b>	<b>57 500,00</b>	<b>57 500,00</b>
21351	Bâtiments publics	64 469,60	0,00	28 000,00	28 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 372,50	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	<b>301 285,95</b>	<b>0,00</b>	<b>57 000,00</b>	<b>57 000,00</b>
2313	Constructions	301 285,95	0,00	57 000,00	57 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-114 500,00</b>
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90303**  
**LIBELLE : COLLECTE ORDURES MENAGERES**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 817 473,71</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>1 393 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>1 817 473,71</b>	<b>0,00</b>	<b>1 393 000,00</b>	<b>1 393 000,00</b>
2145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	868 069,75	0,00	690 000,00	690 000,00
21828	Autres matériels de transport	949 233,99	0,00	700 000,00	700 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	169,97	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>802 408,81</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>623 000,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	<b>802 408,81</b>	<b>0,00</b>	<b>323 000,00</b>	<b>323 000,00</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	482 408,81	0,00	163 000,00	163 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	320 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées (6)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	Immobilisations corporelles	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	Immobilisations reçues en affectation	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours (2324)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-770 000,00</b>
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90304**  
**LIBELLE : DECHETTERIES (Apt-Coustellet-Sault-Viens)**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>370 582,33</b>	<b>a</b>	<b>220 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>370 582,33</b>	<b>0,00</b>	<b>220 000,00</b>	<b>220 000,00</b>
2128	Autres agencements et aménagements	61 912,20	0,00	30 000,00	30 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	229 390,69	0,00	30 000,00	30 000,00
21828	Autres matériels de transport	79 279,44	0,00	160 000,00	160 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-220 000,00</b>
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
 084-258402510-20230221-C23-003-DE  
 Date de télétransmission : 03/03/2023  
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90307**  
**LIBELLE : ISDI (CENTRE DE STOCKAGE DES DECHETS INERTES) CET**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
 084-258402510-20230221-C23-003-DE  
 Date de télétransmission : 03/03/2023  
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90311**  
**LIBELLE : SITE SALIGNAN APT**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 134,81</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>72 500,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 134,81	0,00	72 500,00	72 500,00
21351	Bâtiments publics	720,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	414,81	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-72 500,00</b>
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90313**  
**LIBELLE : COLLECTE SELECTIVE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>65 485,44</b>	<b>a</b>	<b>33 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>65 485,44</b>	<b>0,00</b>	<b>33 000,00</b>	<b>33 000,00</b>
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	65 485,44	0,00	33 000,00	33 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-33 000,00</b>
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	III
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90316**  
**LIBELLE : STATION DE TRANSFERT DES DECHETS**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	37 215,33	a 0,00	85 000,00	b 85 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 215,33	0,00	85 000,00	85 000,00
21351	Bâtiments publics	27 317,41	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 897,92	0,00	80 000,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-85 000,00</b>
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>					<b>III</b>
					<b>A3</b>

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>					<b>III</b>	
						<b>A3</b>
<b>Chap. / art. (1)</b>		<b>Pour mémoire, budget précédent (2)</b>	<b>RAR N-1</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>TOTAL (RAR N-1 + Vote)</b>
			<b>I</b>		<b>II</b>	<b>III = I + II</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 525 929,21</b>	<b>0,00</b>	<b>1 728 375,65</b>	<b>1 728 375,65</b>	<b>1 728 375,65</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	496 000,00	0,00	323 000,00	323 000,00	323 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	240 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	256 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>496 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>623 000,00</b>	<b>623 000,00</b>	<b>623 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 929,21	0,00	178 375,65	178 375,65	178 375,65
10222	FCTVA	79 929,21	0,00	178 375,65	178 375,65	178 375,65
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>79 929,21</b>	<b>0,00</b>	<b>178 375,65</b>	<b>178 375,65</b>	<b>178 375,65</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>575 929,21</b>	<b>0,00</b>	<b>801 375,65</b>	<b>801 375,65</b>	<b>801 375,65</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	500 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	450 000,00		527 000,00	527 000,00	527 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	25 000,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		2 800,00	2 800,00	2 800,00
28128	Autres aménagements de terrains	15 000,00		7 900,00	7 900,00	7 900,00
281318	Autres bâtiments publics	500,00		400,00	400,00	400,00
281351	Bâtiments publics	15 000,00		28 430,00	28 430,00	28 430,00
28138	Autres constructions	8 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28151	Réseaux de voirie	500,00		70,00	70,00	70,00
28152	équipé de récepteur satellite de téléphonie mobile	3 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28153	équipé de télétransmission de données automatiques	1 000,00		660,00	660,00	660,00

Date de réception préfecture : 03/03/2023

**SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
281534	Réseaux d'électrification	1 000,00		700,00	700,00	700,00
281538	Autres réseaux	3 500,00		1 595,00	1 595,00	1 595,00
281561	Matériel roulant	500,00		165,00	165,00	165,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00		2 550,00	2 550,00	2 550,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	150 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 500,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281828	Autres matériels de transport	170 000,00		210 000,00	210 000,00	210 000,00
281838	Autre matériel informatique	10 000,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		730,00	730,00	730,00
28188	Autres immo. corporelles	25 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>950 000,00</b>		<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								III B
--	--	--	--	--	--	--	--	----------

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>9 691 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 030 500,00</b>	<b>10 030 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 030 500,00</b>	<b>10 030 500,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	5 040 500,00	0,00	0,00	5 498 800,00	5 498 800,00	0,00	5 498 800,00	5 498 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 855 190,00	0,00		2 955 500,00	2 955 500,00		2 955 500,00	2 955 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	52 653,00	0,00	0,00	66 200,00	66 200,00	0,00	66 200,00	66 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>7 948 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 520 500,00</b>	<b>8 520 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 520 500,00</b>	<b>8 520 500,00</b>
66	Charges financières	23 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	750 000,00			550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>793 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>583 000,00</b>	<b>583 000,00</b>		<b>583 000,00</b>	<b>583 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>8 741 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 103 500,00</b>	<b>9 103 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 103 500,00</b>	<b>9 103 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	450 000,00			527 000,00	527 000,00		527 000,00	527 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>950 000,00</b>			<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>		<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	10 030 500,00
---	---------------

Accusé de réception en préfecture  
001-298102610-20230221-0000000000000000  
(1) Voir les détails de l'accusé de réception en préfecture.  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
(2) Il s'agit de la capture préfectorale du 03/03/2023 de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>7 507 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>
013	Atténuations de charges (2)	95 699,36	0,00	52 146,17	52 146,17	52 146,17
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	354 000,00	0,00	523 000,00	523 000,00	523 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	7 057 518,00	0,00	7 449 547,00	7 449 547,00	7 449 547,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	11 250,00	11 250,00	11 250,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>7 507 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 507 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>1 994 556,83</b>
--	--	---------------------

	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>10 030 500,00</b>
--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III B1
---	--	--	--	--	--	--	--	-----------

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>9 691 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 030 500,00</b>	<b>10 030 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 030 500,00</b>	<b>10 030 500,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	5 040 500,00	0,00	0,00	5 498 800,00	5 498 800,00	0,00	5 498 800,00	5 498 800,00
60611	Eau et assainissement	3 800,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
60612	Energie - Electricité	35 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60621	Combustibles	900,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	400 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
60623	Alimentation	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	8 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	40 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60633	Fournitures de voirie	600,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 485 000,00	0,00		3 760 000,00	3 760 000,00	0,00	3 760 000,00	3 760 000,00
61351	Matériel roulant	48 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
61358	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	180 000,00	0,00		165 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6161	Multirisques	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	38 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	35 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	9 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
62269	Reçusé de l'Assemblée en préfecture 084-258402510-20230221-C23-003-DE	0,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
62300	Date de télétransmission et insertion Date de réception préfecture : 03/03/2023	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

**SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance  budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
							I	II	
6232	Fêtes et cérémonies	800,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6233	Foires et expositions	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	11 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6241	Transports de biens	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	8 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6358	Autres droits	360 000,00	0,00		410 000,00	410 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 855 190,00	0,00		2 955 500,00	2 955 500,00		2 955 500,00	2 955 500,00
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 125 000,00	0,00		1 420 000,00	1 420 000,00		1 420 000,00	1 420 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	20 000,00	0,00		22 500,00	22 500,00		22 500,00	22 500,00
64113	NBI	4 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	4 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	325 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
64131	Rémunerations	350 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	4 500,00	0,00		4 800,00	4 800,00		4 800,00	4 800,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	1 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	15 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	315 000,00	0,00		320 000,00	320 000,00		320 000,00	320 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	350 000,00	0,00		370 000,00	370 000,00		370 000,00	370 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociétaires	13 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
6475	Accusé de réception en préfecture 084-25840-2022-221-C23-003-DE Date de télétransmission : 03/03/2023 Date de réception préfecture : 03/03/2023	22 190,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00

**SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023**

<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (2)</b>	<b>RAR N-1  I</b>	<b>Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l'assemblée  II</b>	<b>Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE</b>	<b>Pour information Crédits générés hors AE</b>	<b>TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II</b>
6478	Autres charges sociales diverses	35 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
6488	Autres	16 000,00	0,00		6 700,00	6 700,00		6 700,00	6 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	52 653,00	0,00	0,00	66 200,00	66 200,00	0,00	66 200,00	66 200,00
65311	Indemnités de fonction	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 900,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	653,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65888	Autres	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>7 948 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 520 500,00</b>	<b>8 520 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 520 500,00</b>	<b>8 520 500,00</b>
66	Charges financières	23 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	750 000,00			550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	750 000,00			550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>793 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>583 000,00</b>	<b>583 000,00</b>		<b>583 000,00</b>	<b>583 000,00</b>
<b>Total des dépenses prévisionnelles</b>		<b>8 741 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 103 500,00</b>	<b>9 103 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 103 500,00</b>	<b>9 103 500,00</b>
Avec les dérogations prévues 084 284 02610 20230217 ECR5003 DE									
Date de télétransmission : 03/03/2023 Date de réception préfecture : 03/03/2023									

**SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023**

<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (2)</b>	<b>RAR N-1  I</b>	<b>Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l'assemblée  II</b>	<b>Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE</b>	<b>Pour information Crédits gérés hors AE</b>	<b>TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	500 000,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	450 000,00			527 000,00	527 000,00		527 000,00	527 000,00
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	450 000,00			527 000,00	527 000,00		527 000,00	527 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>950 000,00</b>			<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>		<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	1 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>						<b>III</b>
						<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>7 507 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>
013	Atténuations de charges (3)	95 699,36	0,00	52 146,17	52 146,17	52 146,17
6419	Remboursements rémunérations personnel	94 699,36	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	146,17	146,17	146,17
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	354 000,00	0,00	523 000,00	523 000,00	523 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	12 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	53 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7078	Autres marchandises	180 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	26 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73148	Autre impôt taxe prod, conso énerg.indus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	7 057 518,00	0,00	7 449 547,00	7 449 547,00	7 449 547,00
74718	Autres participations Etat	105 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
74758	Participation autres groupements	6 502 518,00	0,00	6 801 547,00	6 801 547,00	6 801 547,00
74788	Autres	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	583 000,00	583 000,00	583 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	11 250,00	11 250,00	11 250,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	0,00	0,00	11 250,00	11 250,00	11 250,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>7 507 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 507 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>	<b>8 035 943,17</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
Date de télétransmission : 03/03/2023

Date de réception préfecture : 03/03/2023

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 930 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 930 000,00									
E12 DECH VIENS TRAVAUX	BANQUE POPULAIRE	13/12/2010	2010-12-15	15/02/2012	430 000,00	F		3,150	3,150	EURO	A	C	N	A-1
E13 ISDI REHABILITATION	BANQUE POPULAIRE	28/08/2013	2013-11-01	03/06/2014	300 000,00	F		3,700	3,700	EURO	S	X Autres	N	A-1
E15 COLLECTE OM 2 VEHICULES	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	02/07/2018	2018-10-01	05/02/2019	200 000,00	F		0,630	0,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
E16 DECH COUSTELLET TRAVAUX	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	23/08/2018	2018-12-06	05/03/2019	500 000,00	F		1,450	1,450	EURO	T	X Autres	N	A-1
E17 1 BOM GNV LA POSTE	LA BANQUE POSTALE	23/08/2019	2020-04-01	01/04/2020	100 000,00	F		0,550	0,550	EURO	T	X Autres	N	A-1
E18 VEH GNV	TRESOR PUBLIC	19/09/2022	2020-12-02	01/04/2021	100 000,00	F		0,680	0,680	EURO	T	X Autres	O	A-1
E19	TRESOR PUBLIC	19/11/2021	2021-12-01	01/05/2022	100 000,00	F		0,620	0,620	EURO	T	X Autres	N	A-1
E20	TRESOR PUBLIC	19/11/2021	2021-12-01	01/05/2022	200 000,00	F		0,960	0,960	EURO	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
167 Accusé de réception en préfecture 0641250402516-20230221-0254003-DE Date de télétransmission : 03/03/2023 Date de réception préfecture : 03/03/2023					0,00									

**SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 930 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 132 538,78					165 126,11	17 912,44	0,00	4 121,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 132 538,78					165 126,11	17 912,44	0,00	4 121,79
E12 DECH VIENS TRAVAUX	N	0,00	A-1	134 861,19	4,00	F		3,150	32 163,43	4 248,13	0,00	2 839,59
E13 ISDI REHABILITATION	N	0,00	A-1	140 038,30	6,00	F		3,700	21 253,96	4 986,62	0,00	341,83
E15 COLLECTE OM 2 VEHICULES	N	0,00	A-1	40 000,00	1,00	F		0,630	40 000,00	157,50	0,00	0,00
E16 DECH COUSTELLET TRAVAUX	N	0,00	A-1	377 093,70	11,00	F		1,450	31 805,67	5 295,45	0,00	361,59
E17 1 BOM GNV LA POSTE	N	0,00	A-1	73 045,59	7,25	F		0,550	9 903,05	381,35	0,00	86,82
E18 VEH GNV	N	0,00	A-1	82 500,00	8,25	F		0,680	10 000,00	535,50	0,00	123,25
E19	N	0,00	A-1	92 500,00	9,25	F		0,620	10 000,00	514,76	0,00	79,75
E20	N	0,00	A-1	192 500,00	19,25	F		0,960	10 000,00	1 793,13	0,00	288,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Accusé de réception en préfecture Date de télétransmission : 03/03/2023												
168 Emprunts et dettes assimilées (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Date de réception préfecture												

Date de réception préfecture : 03/03/2023

**SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N					ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)						
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 132 538,78</b>				<b>165 126,11</b>	<b>17 912,44</b>	<b>0,00</b>	<b>4 121,79</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

084-258402910-20230221-C23-003-DE

Date de télétransmission : 03/03/2023

Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>						<b>IV</b>
						<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 132 538,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>				<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>				<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Auprès des organismes de droit privé</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Auprès des organismes de droit public</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES													IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN													B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>IV</b> <b>B7.4</b>
--	--------------------------

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio (1)</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 183 038,55
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 183 038,55</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 8 035 943,17</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>2,28</b>
---	---------------	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES						IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						B9	

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		7,00	1,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		51,00	3,00	54,00	42,37	9,57	51,94
Adjoint technique territorial	C	26,00	2,00	28,00	17,71	9,57	27,28
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	10,00	1,00	11,00	10,66	0,00	10,66
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023  
084-258402910-20230221-C23-003-DE

SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>58,00</b>	<b>4,00</b>	<b>62,00</b>	<b>50,17</b>	<b>9,57</b>	<b>59,74</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Technicien Principal de 1ère Classe	B	TECH	513	0,00	A Autres	A Contractuel A AUTRES
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1<sup>e</sup> : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.332-23-2<sup>e</sup> : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1<sup>e</sup> : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.332-8-2<sup>e</sup> : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.332-8-3<sup>e</sup> : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.332-8-4<sup>e</sup> : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.332-8-5<sup>e</sup> : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.332-8-6<sup>e</sup> : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

Accusé de réception préfecture

(6) Occupant depuis le 01/01/2023 une fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5. Date de réception préfecture : 03/03/2023

Date de réception préfecture : 03/03/2023

**SIRTOM D'APT (M57) - SIRTOM DE LA REGION D'APT - BP - 2023**

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>180 000,00</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>180 000,00</b>	<b>180 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	180 000,00	180 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>180 000,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>1 105 375,65</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>178 375,65</b>	<b>178 375,65</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	178 375,65	178 375,65
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>927 000,00</b>	<b>927 000,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 500,00	2 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 800,00	2 800,00
28051		0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 900,00	7 900,00
281318	Autres bâtiments publics	400,00	400,00
281351	Bâtiments publics	28 430,00	28 430,00
28138	Autres constructions	4 500,00	4 500,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	20 000,00	20 000,00
28151	Réseaux de voirie	70,00	70,00
28152	Installations de voirie	2 000,00	2 000,00
281533	Réseaux câblés	660,00	660,00
281534	Réseaux d'électrification	700,00	700,00
281538	Autres réseaux	1 595,00	1 595,00
281561	Matériel roulant	165,00	165,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 500,00	2 500,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 550,00	2 550,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	220 000,00	220 000,00
28181	Installations générales, aménag divers	1 000,00	1 000,00
281828	Autres matériels de transport	210 000,00	210 000,00
281838	Autre matériel informatique	6 500,00	6 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	730,00	730,00
28188	Autres immo. corporelles	12 000,00	12 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
Date de télétransmission : 03/03/2023 Date de réception préfecture : 03/03/2023			

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 105 375,65</b>	<b>0,00</b>	<b>549 624,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1 655 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 180 000,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 655 000,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8) 1 475 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture  
084-258402510-20230221-C23-003-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2023  
Date de réception préfecture : 03/03/2023

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>							<b>D3</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/02/2023

Présenté par M AUBERT Lucien (1),

A SIRTOM APT, le 21/02/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A 131 Quartier Salignan Apt, le 21/02/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AUBERT Lucien	
---------------	--

Certifié exécutoire par M AUBERT Lucien (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/2023, et de la publication le 03/03/2023

A 131 Quartier Salignan Apt, le 03/03/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 084-258402510-20230221-C23-003-DE Date de télétransmission : 03/03/2023 Date de réception préfecture : 03/03/2023
--